

JUSTEL - Législation consolidée

<http://www.ejustice.just.fgov.be/eli/arrete/2021/01/28/2021040364/justel>

Dossier numéro : 2021-01-28/09

Titre

28 JANVIER 2021. - Arrêté ministériel reconnaissant la pandémie de coronavirus COVID-19 comme une crise à fort impact social et économique en ce qui concerne la prime pour stimuler la transition des demandeurs d'emploi vers l'entrepreneuriat (TRADUCTION)

Source : AUTORITE FLAMANDE

Publication : Moniteur belge du 03-02-2021 page : 8259

Entrée en vigueur : 01-01-2021

Table des matières

Art. M

Texte

Article M. (NOTE : pas de version française, voir version néerlandaise)